

17-04-2010

Télécommunications : La Côte d'Ivoire adapte ses textes à la législation sous régionale

"Transposition des textes communautaires de la Cedeao et de l'Uemoa dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, dans la législation nationale ". Tel est l'objet d'un séminaire organisé par le ministère des Technologies de l'information et de la communication (Tic) en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères. A l'ouverture des travaux, hier à Grand Bassam, le ministre des Tic, Houga Bi Gohorey Jacques, a situé le contexte en ces termes : " La Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cedeao a adopté le 19 janvier 2007 à Ouagadougou, sous forme d'actes additionnels, une politique communautaire et un nouveau cadre juridique plus favorable au développement du secteur des Tic. Ces textes intègrent les directives de l'Uemoa adoptées le 23 mars 2006 à Abidjan. La réunion de lancement de la transposition des actes additionnels de la Cedeao et des directives de l'Uemoa dans les législations nationales des Etats membres, qui s'est tenue à Dakar du 12 au 13 juin 2007, a adopté un plan d'actions pour la transposition des textes communautaires. Ainsi, six directives, une décision de l'Uemoa et six actes additionnels de la Cedeao sont les textes juridiques à transposer. Ces textes ont été préparés dans le cadre d'un projet commun avec l'Union Internationale des télécommunications et la Commission européenne, en vue d'harmoniser le cadre juridique légal et réglementaire des technologies de l'information et de la communication en Afrique de l'Ouest ". Reconnaissant que " le dynamisme de ce secteur et l'évolution technologique ont révélé les insuffisances du code élaboré en 1995 ", le ministre a estimé que " ce présent atelier sera l'occasion d'adapter à ces textes communautaires, le nouveau code des télécommunications de la Côte d'Ivoire ". Koffi Raphael, représentant de la Cedeao, a rappelé la démarche du traité révisé par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, démontrant ainsi une volonté forte des leaders politiques à reconnaître les Tic comme un facteur essentiel du développement socio-économique. Traoré Kalilou, au nom du ministre des Affaires étrangères, SE Kacou Gervais, présent à la cérémonie, a salué l'initiative d'un tel séminaire. Car, " une des grandes faiblesses identifiées dans le processus de construction du marché communautaire réside dans la lenteur des Etats membres à s'approprier de ces dispositions ". Pour lui " comment ne pas saluer cet esprit qui rompt avec cette traditionnelle lenteur et qui va nous permettre d'accélérer le processus de l'intégration et du développement régional ".



Koffi Louis, représentant le maire de Grand Bassam, a souhaité la bienvenue à tous. Les travaux qui s'achèvent demain, sont marqués par des exposés d'experts nationaux et internationaux.

Diarrassouba Sory